

Recherches sociographiques



Claude BOUDREAU, Serge COURVILLE et Normand SÉGUIN,
Atlas historique du Québec. Le territoire

Marc-A. Lessard

Volume 40, Number 2, 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057282ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057282ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lessard, M.-A. (1999). Review of [Claude BOUDREAU, Serge COURVILLE et Normand SÉGUIN, *Atlas historique du Québec. Le territoire*]. *Recherches sociographiques*, 40(2), 345–348. <https://doi.org/10.7202/057282ar>

COMPTES RENDUS

Claude BOUDREAU, Serge COURVILLE et Normand SÉGUIN, *Atlas historique du Québec. Le territoire, Sainte-Foy*, Les Archives nationales du Québec et Les Presses de l'Université Laval, 1997, 114 p.

Troisième titre de l'*Atlas historique du Québec*, venant après *Le pays laurentien au XIX^e siècle* et *Population et territoire*, l'ouvrage de Boudreau, Courville et Séguin présente « une vision d'ensemble des principaux caractères du territoire québécois, depuis les premiers établissements français implantés sur les bords du Saint-Laurent, il y a près de quatre siècles, jusqu'à nos jours » (p. 1). Cela peut paraître simple à qui prend le mot vision au sens d'image, de tableau, mais il s'agit de tout autre chose. Il faut entendre « vision » au sens plus riche de « manière de voir », de « conception » et même de « compréhension ». Précisément, les auteurs expliquent ce qu'ils comprennent du territoire et de ses rapports à la société. N'écrivent-ils pas dès leur premier paragraphe : « Aussi son étude paraît d'emblée l'une des clés indispensables de la compréhension de la vie des groupes et des collectivités et de leur rapport au passé. Car médiateur des échanges humains, le territoire est aussi médiateur du passé et du présent de la société. Le territoire est une construction aux longues racines historiques ; comme on dit familièrement, il est chargé d'histoire. » (P. 1.) Ce passage donne à l'ouvrage un sens profond qu'il importe de garder à l'esprit en cours de lecture pour ne pas réduire à une simple description le fruit d'une réelle analyse interprétative.

Quatre sections inégales se recourent chronologiquement invitant le lecteur à de multiples superpositions génératrices de sens : « la connaissance et l'appropriation », « l'organisation territoriale », « l'exploitation et l'aménagement », « l'emprise urbaine ». Le cadre semble à première vue simplement commode. En réalité il évoque les principales logiques qui guident les rapports entre les humains et un coin de terre ou, d'un autre point de vue, les principaux systèmes de relations qui s'établissent entre une contrée et ses habitants pour donner un pays. La terre avec sa faune et sa flore est donnée, elle change peu et très lentement ; les humains la découvrent, la scrutent, s'y adaptent, la transforment selon leurs besoins, leurs conceptions et les moyens techniques qu'ils inventent compte tenu des conditions qu'elle leur impose.

Qu'était le Québec pour les Amérindiens ? Légendes et archéologie commencent à nous le découvrir. D'ailleurs ce que nous appelons le Québec ne

correspondait pour eux à rien moins qu'un ensemble signifiant ; ce n'était pas un territoire, pas plus que pour les Européens d'alors. Pour ceux-ci il existait une terre au-delà de la mer. Les premiers à la découvrir ne se sont vraisemblablement pas demandé ce qu'elle était. Il leur suffisait qu'elle fût un point de repère, un lieu d'arrêt commode pour leurs activités de pêche. D'autres ont suivi qui cherchaient une route, ils se sont butés à une barrière dans laquelle ils ont d'abord espéré trouver une faille avant de s'aventurer à la contourner. Mais cette terre portait des richesses, crut-on avant même de les trouver : de l'or, des métaux précieux, etc., et on a voulu les découvrir, les posséder, les exploiter, les protéger contre les concurrents. Pour s'y orienter, on a tracé des esquisses imagées de ces terres nouvelles avant de les arpenter et d'en dresser des cartes de plus en plus précises. Or les « découvreurs » venaient de divers pays, s'appuyaient sur des États en constante compétition et presque toujours en guerre. Ils ont donc divisé le nouveau continent en colonies rivales aménagées et exploitées selon les ambitions, besoins, modèles et caprices métropolitains. Voilà, en trop bref, comment un continent a commencé à se diviser en territoires dont celui que nous appelons Québec. Pour la suite, je ne vais pas tenter de résumer les propos des auteurs, il me semble plus important de suggérer l'essentiel de leur « vision ».

À l'origine un point fait lentement tache d'huile sur les rives du Saint-Laurent, dans l'immense Amérique française. Des colons affrontent un univers neuf avec leur bagage de traditions sous l'égide de la France : roi, commerçants, Église, administrateurs. Le roi divise les terres, les distribue et en règle la propriété selon des règles d'un système seigneurial qu'il crée avec ses conseillers ; ses représentants légifèrent selon les coutumes de France ; l'évêque plante les bases d'une Église, les habitants inventent les éléments d'un « vivre ici » original ; les commerçants font circuler les biens sur des réseaux plus ou moins régis par la métropole ; etc. Tout cela s'inscrit dans l'espace, dans les esprits et dans les traditions. Un coin de terre caractérisé se constitue.

Survient la conquête. L'Angleterre remplace la France comme pouvoir organisateur. Elle complète plus qu'elle ne change. Des nouveaux venus font circuler les mêmes ressources sur des circuits commerciaux différents. Derrière les seigneuries s'ajoutent des *townships*, et des colons d'origine britannique ou américaine s'y établissent chacun selon ses coutumes. Un système démocratique prend forme et on procède à une première division pour fins électorales des espaces habités à des fins électorales. Plus tard viendront les districts judiciaires, les comtés municipaux, les municipalités, les commissions scolaires, les régions administratives, les MRC, etc. L'Église multiplie au besoin paroisses et diocèses. Le territoire s'est agrandi, diversifié, structuré ; on l'a mesuré, on a fait l'inventaire de ce qui le constitue et de ce qu'il porte : il faut maintenant des dizaines et des dizaines de cartes pour en exprimer les traits essentiels. Heureusement les techniques de représentation se sont raffinées.

Mais les gouvernants et administrateurs ne furent pas les seuls à graver sur le sol les signes qui l'identifient comme territoire singulier ; les habitants aussi sont intervenus, de façon constante, parfois les premiers, parfois à la suite d'actes officiels autorisant, contraignant ou assistant leurs entreprises. Les chasseurs, petits

et grands, ont repéré des voies d'eau, tracé des sentiers, des chemins, établi des postes d'échange ou de résidence, toutes choses qui serviront aussi les non-chasseurs à la recherche de ressources de toutes sortes ou simplement de lieux favorables à leurs loisirs. Les agriculteurs ont défriché, cultivé pour survivre ou pour satisfaire à la demande des marchés locaux et étrangers, modifiant leur techniques, adaptant leurs productions selon les besoins et les possibilités. Après avoir repoussé la forêt et donné vie à la géométrie des seigneuries et cantons, ils ont reculé devant les villes qu'ils nourrissaient, posant dans le paysage des signes d'étapes historiques et de diversités régionales.

Omniprésente, la forêt a d'abord servi sur place à la construction et au chauffage, puis la demande extérieure, l'anglaise surtout, est apparue, s'est intensifiée jusqu'à faire du bois le principal bien d'exportation. Zones de coupe, installations de transport sur le fleuve et les rivières, aménagements portuaires, usines de sciage, de pâte et papier ont modifié l'espace, l'ont structuré, y ont laissé des éléments aussi durables que des villes et des complexes industriels. Les ressources minières convoitées par les pays plus industrialisés ont permis d'ouvrir de larges espaces neufs, ont fait surgir des agglomérations et de petites villes, contribué à étendre ou à intensifier les réseaux routiers et ferroviaires. Enfin, l'hydroélectricité est venue modifier la première figure industrielle du territoire. Dès la fin du XIX^e siècle, des usines s'installent près de petites centrales sur quelques rivières. On rêve d'immenses aménagements, mais la réalité dépassera le rêve au XX^e siècle avec les moyennes, grandes et méga centrales. Dorénavant les usines ne vont plus à l'électricité, celle-ci vient à elles, et il en apparaît de toutes tailles un peu partout dans les régions. Ce sera un facteur important de consolidation et de transformation du réseau urbain.

En fait, à l'origine, l'emprise française sur le Saint-Laurent se limite à une ville, Québec. Deux autres, Trois-Rivières et Montréal, s'ajouteront avant la conquête. Reliées par le fleuve et le « chemin royal », elles jalonnent la ligne centrale d'un réseau à venir. Celui-ci s'esquissera le long des rivières, voies de transport et sources d'énergie avant de s'étendre de façon presque démesurée sans jamais se densifier vraiment. Quelques grappes urbaines apparaîtront dans l'Estrie, au Saguenay, en Abitibi, repoussant les frontières du pays habité ou modifiant le paysage rural, puis, récemment, effet du développement du transport routier et de la concentration du commerce et des services, naissent de larges conurbations dominées, et de beaucoup, par celle de Montréal pendant que ralentissent ailleurs l'expansion et la densification.

Ainsi, depuis le temps où Champlain dressa sa carte de la Nouvelle-France, un territoire est né et s'est développé, qui se présente comme une synthèse résultant d'actions et réactions aussi différentes que nombreuses, comme une œuvre collective sans cesse replanifiée. Certains y voient beaucoup de désordre et d'illogismes, d'autres y découvrent des ordres et des figures que la logique ne connaît pas. Des humains ont réalisé cette œuvre en donnant un sens utilitaire, politique, culturel à l'espace, au sol, aux ressources, à ce que leurs prédécesseurs avaient déjà fait et à leurs propres actions. Telle est la vision que les auteurs ont voulu donner, je crois, du territoire québécois. Ils l'ont fait dans un beau livre,

magnifiquement illustré, mais malheureusement trop bref. Peut-il servir aux chercheurs ? Oui, car « la vision » qu'ils proposent appelle une plus parfaite compréhension. Les auteurs y contribuent déjà par les questions qu'ils suggèrent et par leur prudence d'interprétation.

Marc-A. LESSARD

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Gérard BOUCHARD et Martine SEGALÉN (dirs), *Une langue, deux cultures. Rites et symboles en France et au Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et Éditions La Découverte, 1997, 351 p.

Pour quiconque s'intéresse au symbolique dans la vie sociale, la notion de rite se révèle très vite incontournable ; elle n'en est pas moins fort complexe et alimente régulièrement des controverses sémantiques et conceptuelles qui, souvent, s'avèrent assez stériles. Le livre dirigé par Gérard BOUCHARD et Martine SEGALÉN échappe à cet écueil tout en contribuant substantiellement à renouveler l'approche du phénomène rituel. Dans cette recherche comparative, qui confronte France et Québec sur plusieurs thèmes relevant du symbolisme de la vie sociale (les rituels de mariage principalement, mais aussi les chansons de noce, les pratiques thérapeutiques de la médecine populaire, la prénomination, et les rites de passage de la jeunesse), la richesse du matériau empirique permet d'alimenter une réflexion fort stimulante sur la présence des rites dans la société. La thèse générale, à laquelle contribuent la plupart des 16 auteurs participant à cet ouvrage, met l'accent sur la dynamique et la flexibilité des rituels. Autant dire qu'elle prend le contrepied de l'acception la plus classique du rite qui insiste au contraire sur la fixité, le stéréotype et la répétition. Nous ne retiendrons ici que les contributions qui portent sur les rituels de mariage (soit 9 sur un total de 16).

La première innovation, que l'on doit à Gérard Bouchard et à ses collaborateurs, est d'ordre méthodologique. Elle consiste en un traitement quantitatif de l'analyse morphologique des rituels. Cette orientation, uniquement attentive aux formes rituelles, est destinée à identifier l'archétype du rituel et à dresser un inventaire des formes rencontrées. Elle oblige à construire une grille des séquences qui puisse permettre un recensement standard ; cette grille décompose successivement le « rituel » en « composantes », « coutumes », « rites », « éléments », puis « variantes ». On peut ensuite relever les invariants pour chacun des points et comparer pays ou régions d'un même pays. Cette méthodologie a été appliquée pour la comparaison du mariage dans le Poitou et dans deux sous-régions du centre du Québec pour les années 1920-1950. La conclusion principale est que le rituel poitevin est beaucoup plus homogène et stéréotypé que son équivalent québécois, éminemment variable selon les terrains et les familles. Il apparaît aussi que le rituel